



HAUTES-PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°65-2024-147

PUBLIÉ LE 19 JUIN 2024

Sommaire

Centre Pénitentiaire de Lannemezan /

65-2024-06-18-00001 - Arrêté portant délégation de signature - Elections

Mme CONVERT (1 page)

Page 3

Centre Pénitentiaire de Lannemezan

65-2024-06-18-00001

Arrêté portant délégation de signature -
Elections Mme CONVERT

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de TOULOUSE

Centre pénitentiaire de LANNEMEZAN

À Lannemezan

Le 18 juin 2024

Arrêté portant délégation de signature

- Vu l'article R. 361- 3 du code pénitentiaire ;
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 14 / 01 / 2022 nommant Madame DROUET Christel en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire de LANNEMEZAN

Le chef de l'établissement du centre pénitentiaire de LANNEMEZAN

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Mme Césarine CONVERT, directrice adjointe au centre pénitentiaire de LANNEMEZAN à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R. 361-3 du code pénitentiaire.

Article 2 : Mme Césarine CONVERT, directrice adjointe au centre pénitentiaire de Lannemezan, assiste en tant que de besoin le chef de l'établissement du centre pénitentiaire de Lannemezan dans les attributions pour lesquelles il a reçu délégation de signature à l'article 1^{er} de l'arrêté du chef de l'établissement du centre pénitentiaire de Lannemezan lui donnant délégation de signature.

Article 3 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Fait à Lannemezan

Le 18 juin 2024

Le chef d'établissement,

Christel DROUET

Signature

